

ÉTAT DES LIEUX RÉGIONAL :

ANALYSE THÉMATIQUE DE L'ÉTAT DE L'ÉGALITÉ EN MONTÉRÉGIE

2^e édition

Mis à jour en mars 2023

PRÉSENTÉ PAR LA

Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie

RÉDACTION PAR

Véronique Pronovost



**Table de concertation
des groupes de femmes
de la Montérégie**





RÉDACTION

Véronique Pronovost

GRAPHISME

Agence Koove

DÉPÔT LÉGAL

© 2023 TCGFM

ISBN : 978-2-9818877-3-3 (imprimé)

ISBN : 978-2-9818877-1-9 (PDF)

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ACRONYMES	6
1. À PROPOS DE LA TCGFM	7
2. À PROPOS DU PORTRAIT RÉGIONAL	7
A. Les objectifs du portrait	7
B. Les enjeux relatifs à la réalisation du portrait : L'ADS+	8
3. LE CONTEXTE MONTÉRÉGIEN	9
A. La composition du territoire et les difficultés de représentation et d'accessibilité	9
B. Les groupes de femmes : entre services, défense de droits et... sous-financement	10
4. LES ENJEUX SOCIOPOLITIQUES RÉGIONAUX	11
A. La représentation politique	12
B. L'immigration	13
C. L'antiféminisme et les violences faites aux femmes	16
D. L'itinérance des femmes	18
E. La conciliation emploi, famille, vie personnelle	20
F. Les besoins et les obstacles en matière de santé et de bien-être des femmes	22
<i>i. Les usagères du communautaire</i>	23
<i>ii. Les travailleuses du communautaire</i>	24
CONCLUSION	27
LISTE DES GROUPES MEMBRES	28
LISTE DES RÉFÉRENCES CITÉES	29

LISTE DES ACRONYMES

ADS	Analyse différenciée selon les sexes
ADS +	Analyse différenciée selon les sexes plus
AL	Agglomération de Longueuil
CAFE	ConcerAction femmes Estrie
CDC	Corporation de développement communautaire
CFC	Condition féminine Canada
CFEM	Comité femmes, égalité et mouvement
CISSS-MC	Centre intégré de santé et des services sociaux – Montérégie Centre
CRÉ	Conférence régionale des élus
CSF	Conseil du statut de la femme
CSSS	Centre de santé et des services sociaux
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux
FQPN	Fédération du Québec pour le planning des naissances
GFPD	Groupe Femmes, Politique et Démocratie
IRIS	Institut de recherche et d'informations socio-économiques
MAMH	Ministère des affaires municipales et de l'habitation
MPC	Mesure du panier à la consommation
MRC	Municipalité régionale de comté
MSP	Ministère de la sécurité publique
RÉMME	Réseau des élues municipales de la Montérégie-Est
SAC	Service aux collectivités
SCF	Secrétariat à la condition féminine
SPAL	Service de police de l'Agglomération de Longueuil
TCGFM	Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie
TCSFIAL	Table de concertation sur la situation des femmes immigrantes de l'Agglomération de Longueuil
TIRS	Table Itinérance Rive-Sud
TROC-Montérégie	Table régionale des organismes communautaires de la Montérégie
UQAM	Université du Québec à Montréal

1. À PROPOS DE LA TCGFM

Créée en 1980, officiellement enregistrée en 1988, la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM) oriente ses actions vers l'amélioration des conditions socioéconomiques, culturelles et politiques des femmes. Elle travaille dans une perspective de défense de droits et d'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'entre les femmes elles-mêmes. La TCGFM est une actrice clé de la mobilisation en Montérégie et assume un rôle de leadership régional en ce qui concerne la condition féminine et l'égalité des genres.

Agissant à titre de fédératrice, la TCGFM doit sa vitalité principalement à l'implication de ses membres et de leurs déléguées, lors des rencontres régulières et au sein des comités. Les convictions féministes des groupes membres et le partage d'expertise, d'information et de vision créent une solidarité dans l'atteinte d'un objectif commun : ramener l'égalité au cœur des préoccupations des institutions locales et régionales afin de défendre les droits des femmes de la Montérégie.

2. À PROPOS DU PORTRAIT RÉGIONAL

A. OBJECTIFS DU PORTRAIT RÉGIONAL

Ce portrait a été réalisé dans le cadre d'une requête présentée par le Secrétariat à la condition féminine (SCF). Le présent rapport ne saurait se substituer aux portraits régionaux autrefois réalisés par le Conseil du statut de la femme¹, dans la mesure où la TCGFM est un organisme de défense de droits régional ne produisant pas ses propres statistiques. La TCGFM est donc tributaire des données produites par d'autres instances ainsi que de leur disponibilité au grand public.

Ce rapport a pour but de dresser un état des lieux régional qui sera diffusé à la fois au SCF, mais aussi auprès des partenaires de la TCGFM ainsi que des principales instances de concertation locale et régionale du territoire montréalais. Plus spécifiquement, la TCGFM souhaite mettre en lumière les principaux enjeux auxquels sont confrontés les groupes de femmes en matière d'égalité entre les genres.

B. LES ENJEUX RELATIFS À LA RÉALISATION DU PORTRAIT : L'ADS+

Les enjeux relatifs à la collecte de données qui avaient été notés lors de la première édition de cet état des lieux s'avèrent malheureusement toujours d'actualité². En effet, les données régionales genrées, mais plus encore, les données régionales genrées ventilées selon d'autres indicateurs démographiques (religion, origine ethnique, appartenance à une communauté des Premières Nations, orientation sexuelle, situation de handicap, etc.) demeurent peu accessibles³. Les instances gouvernementales se sont données comme mandat l'application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS), dont l'une des premières étapes de mise en œuvre est la collecte de données ventilées selon le sexe. Cependant, la mise en application de l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (l'ADS+) demeure une priorité de second ordre. En effet, le gouvernement du Québec envisage sa mise en pratique uniquement au sein des projets pilotes - tel que présenté dans la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, 2022-2027*⁴. La production de ces données est pourtant indispensable afin de mieux comprendre les réalités et les enjeux des membres composant nos

communautés. Celles-ci sont aussi nécessaires afin de réfléchir à des solutions et des services réellement adaptés, visant non seulement à combler le besoin immédiat, mais aussi à enrayer les sources d'iniquités⁵. Le manque de données limite les capacités d'action des organisations œuvrant aux échelles locale et régionale.

C'est notamment pour favoriser le développement de données ventilées selon le genre et d'autres composantes identitaires, mais également pour voir les retombées concrètes de ces portraits, leur analyse et leur transformation en projets sociaux, que la TCGFM réalise un mandat intensif d'éducation, de renforcement de compétences et de pérennisation en matière d'ADS+ depuis septembre 2021. Ce mandat prend la forme de formations en ligne, d'accompagnements de courte et de longue durée ainsi que de développement d'outils. Les retombées incluent entre autres la réalisation de portraits locaux (RLS Champlain et Brossard), où les données ventilées recueillies et analysées permettent la mise en lumière de réalités souvent ignorées et laissées pour compte, en plus de contribuer à une connaissance fine de la population locale.

LES ACCOMPAGNEMENTS OFFERTS PAR LA TCGFM

QU'EST-CE QU'UN ACCOMPAGNEMENT?	LES ACCOMPAGNEMENTS EN CHIFFRES
<p>Les accompagnements sont flexibles et varient en fonction des besoins de chaque groupe. Ils sont des espaces de soutien et d'aide pour identifier des angles morts et développer des réflexes d'intégration et d'application de l'ADS+</p> <p>La TCGFM offre :</p> <ul style="list-style-type: none">• Des conseils stratégiques en lien avec l'initiative• La révision des grands axes et du plan d'action de l'initiative• L'application de l'ADS+ au sein de l'initiative	<p>De novembre 2021 à février 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none">• 9 accompagnements réalisés ou en cours avec des groupes communautaires ou des municipalités• 16 formations offertes en ligne (48 heures)• 248 personnes formées• 171 femmes, 26 hommes, 1 personne non-binaire, 2 personnes ayant un genre autre et 48 personnes n'ayant pas déclaré leur genre

3. LE CONTEXTE MONTÉRÉGIEN

A. LA COMPOSITION DU TERRITOIRE ET LES DIFFICULTÉS DE REPRÉSENTATION ET D'ACCESSIBILITÉ

La Montérégie est composée de 148 municipalités agglomérées en 12 municipalités régionales de comté (MRC), en plus de l'Agglomération de Longueuil. Malgré l'abolition, en 2015, des conférences régionales des élus (CRÉ), des instances régionales qui divisaient le territoire montérégien en trois, l'utilisation de ce même découpage territorial en trois sous-régions (Montérégie Est, Montérégie Ouest et Agglomération de Longueuil) a perduré. À ce jour, l'Alliance de la Solidarité se sert de ce même découpage du territoire pour le déploiement de ses trois sous-comités. Pour ajouter à sa complexité, la Montérégie compte aussi trois régions sociosanitaires (CISSS) qui ont développé leur propre découpage du territoire (Montérégie-Centre, Montérégie-Est et Montérégie-Ouest). Ces découpages artificiels rendent la création, la consolidation et le maintien d'une identité commune ainsi que d'une solidarité régionale plus complexe.

En 2021, des changements ont été apportés aux limites territoriales de la Montérégie : « les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont quitté officiellement la région administrative, passant à l'Estrie »⁶. La décision a notamment été expliquée par des raisons administratives, les deux MRC, leurs organisations et leurs élus, étant aux prises avec des dédoublements administratifs importants entre la Montérégie et l'Estrie. Selon le gouvernement du Québec, cette décision vise à alléger le fardeau des MRC

ainsi qu'à favoriser la concertation et le développement local⁷.

Malgré ces changements, la Montérégie demeure la seconde région administrative du Québec la plus peuplée, après Montréal. Elle est composée de 17% de la population de la province⁸. Elle comprend des zones urbaines plus densément peuplées – dont quatre des vingt municipalités les plus populeuses au Québec (Longueuil, Saint-Jean-sur-Richelieu, Brossard et Saint-Hyacinthe)⁹ ainsi que d'imposantes zones rurales et agricoles où habitent 14,7% de la population de la région¹⁰. Il faut aussi rappeler la présence de deux communautés autochtones sur le territoire montérégien : les communautés de Kahnawá:ke et d'Akwesasne, toutes deux issues de la nation Mohawks. En 2021, la communauté de Kahnawá:ke était composée de 11 343 personnes¹¹.

Les enjeux relatifs à la représentation se perçoivent aussi à travers la difficulté de mener une lutte commune au sein du territoire. Les réalités vécues au sein des zones urbaines, périurbaines et rurales varient grandement et cela engendre une difficulté à déterminer des enjeux régionaux communs ainsi que des stratégies adaptées à l'ensemble du territoire. Cet obstacle à la concertation avait d'ailleurs déjà été identifié en 1985 dans un portrait que Diane Grenier avait réalisé pour le programme de promotion de la femme du Secrétariat d'État du Canada¹².

B. LES GROUPES DE FEMMES : ENTRE SERVICES, DÉFENSE DE DROITS ET... SOUS-FINANCEMENT

Selon le Conseil du statut de la femme (CSF), la Montérégie compte soixante-cinq groupes locaux, régionaux et nationaux œuvrant spécifiquement auprès des femmes¹². La majorité des groupes de femmes montérégiens offre des services aux femmes vivant des situations de vulnérabilité (pauvreté, violences, santé, employabilité, etc.). Quelques groupes, comme la TCGFM, le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec (RTRGFQ) ainsi que d'autres concertations féministes s'impliquent plus directement dans la représentation des femmes et des groupes de femmes ainsi que dans la défense collective de droits.

Il y a quelques années, les groupes membres de la TCGFM témoignaient déjà d'une augmentation des demandes de services. Plusieurs travailleuses constataient l'allongement des listes d'attente au sein de leur organisation. En 2022, 23,3% des travailleuses œuvrant auprès des femmes en Montérégie ont signifié que la capacité d'accueil de leur organisme représentait un obstacle dans l'accompagnement des usagères¹³. Au-delà de l'accroissement des demandes, les travailleuses témoignent aussi de la complexification des cas. Le phénomène de « *dumping* » des usagères des services publics vers des ressources en milieu communautaire, bien qu'il demeure difficile à chiffrer, se traduit par une complexification des cas rencontrés.

D'AILLEURS, UNE RECHERCHE RÉCENTE MONTRE QUE PLUS DU TIERS DES TRAVAILLEUSES DU COMMUNAUTAIRE ŒUVRANT AUPRÈS DES FEMMES EN MONTÉRÉGIE (36,9%) ESTIMENT QUE LA COMPLEXITÉ DES PROBLÉMATIQUES VÉCUES PAR LES USAGÈRES REPRÉSENTE UN OBSTACLE SIGNIFICATIF DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE CELLES-CI¹⁴.

Malheureusement, la pandémie à la COVID-19 a contribué à fragiliser davantage le réseau de santé publique ainsi qu'à accroître cet enjeu de « *dumping* » vers des ressources communautaires chroniquement sous-financées¹⁵. En effet, dans le cadre de la pandémie à la COVID-19, le réseau de la santé et des services sociaux opérait avec des effectifs lourdement réduits en plus de faire face à une demande exceptionnellement importante. D'une part, de par le nombre de personnes atteintes de la COVID-19, mais aussi de par les conséquences des mesures sanitaires restrictives mises en place. La surcharge du réseau public, où la très grande majorité des ressources humaines a été mobilisée dans la lutte contre la COVID-19, a engendré un fardeau supplémentaire sur le milieu communautaire, où de nombreuses personnes ayant besoin de prise en charge ont été redirigées.

LE RÉSULTAT PEUT DIFFICILEMENT SURPRENDRE : CELA A GÉNÉRÉ UN AFFAIBLISSEMENT DES POSSIBILITÉS DE CONCERTATION ET D'ACTION DUE À LA MOBILISATION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LA PRESTATION DE SERVICES. CETTE SURCHARGE CONSTANTE DÉCOURAGE LE TRAVAIL COLLECTIF ET FAVORISE LE TRAVAIL EN SILO.

La surcharge, en plus de freiner la mobilisation et l'action collective régionale, contribue à la création d'un fossé entre les organisations prestataires de services et celles dont la mission est la défense collective de droits.

4. LES ENJEUX SOCIOPOLITIQUES RÉGIONAUX

Les membres de la TCGFM témoignent une inquiétude particulière vis-à-vis des effets de la pauvreté sur les conditions de vie des femmes. En 2019, elles se montraient déjà préoccupées face à « la multiplication des facteurs de précarisation spécifiques aux femmes ainsi qu'à la non-reconnaissance des facteurs genrés systémiques engendrant la pauvreté des femmes : violence conjugale, perte de salaire en situation de maternité, famille monoparentale, femmes aînées et isolement, parcours migratoire et isolement, etc. »¹⁶. Le contexte pandémique a malheureusement exacerbé les facteurs de précarité et de vulnérabilité des membres de nos communautés. Il faut donc considérer que la pauvreté représente un enjeu transversal dont les répercussions transcendent les autres enjeux sociopolitiques.

A. LA REPRÉSENTATION POLITIQUE

Depuis quelques années, certaines structures gouvernementales déploient davantage d'efforts dans le but spécifique de favoriser la participation et la représentation des femmes en politique. En Montérégie, cela s'est manifesté par le financement de projets

permettant notamment la réalisation d'une recherche-action, la prestation de formations, la tenue d'activités de réseautage ainsi que la création et la distribution d'outils de sensibilisation sur le territoire montérégien¹⁷.

QUELS SONT LES RÉSULTATS DE CES EFFORTS CONCERTÉS?

... À L'ÉCHELLE PROVINCIALE¹⁸

À l'échelle provinciale, la parité est atteinte sur le territoire montérégien. Aux élections de 2018, 11 des 21 élu·es étaient des femmes. Aux élections de 2022, la parité s'est confirmée lorsque 12 candidates ont remporté leurs élections au sein des 21 circonscriptions composant le territoire. La Montérégie contribue donc à faire augmenter la moyenne provinciale qui est passée de 42% (2018) à 46% (2022) de femmes élues¹⁹. Il faut cependant demeurer vigilant·es; puisqu'aucune loi ne protège ou n'encadre la représentation des femmes en politique, la proportion de femmes élues peut rapidement décliner si les efforts déployés afin de favoriser leur participation cessent.

... À L'ÉCHELLE MUNICIPALE²⁰

De 2013 à 2017, la présence des femmes en politique municipale sur le territoire a connu une amélioration peu significative, poursuivant près de deux décennies de fluctuations non linéaires et se traduisant par un effet de stagnation. Toutefois, lors des élections municipales générales de 2021, une hausse de la représentation des femmes élues au sein des conseils municipaux de la région a été constatée. En effet, un bond de plus de 5% a été enregistré; les femmes occupent dorénavant 35,3% des sièges au sein des conseils municipaux montérégiens.

Cette augmentation indique que les efforts déployés au sein des régions semblent porter leurs fruits. Toutefois, certains chiffres demeurent préoccupants et montrent que la lutte pour la parité est loin d'être gagnée :

- Les femmes ne représentent que 27,7% des personnes élues à la mairie des 148 municipalités de la Montérégie. Rappelons que la zone paritaire visée se situe entre 40% et 60%.
- Au sein de 30 municipalités, il y a 0 ou 1 femme élue au sein du conseil municipal (incluant la mairie). Ces municipalités ne sont pas réparties également sur le territoire; certaines MRC semblent significativement plus touchées que d'autres par la sous-représentation des femmes en politique municipale.

B. L'IMMIGRATION

La population immigrante est en constante progression sur le territoire montréalais. Entre 2016 et 2021, elle est passée de 150 000 à 187 275 personnes, dont 51% (95 500) sont des femmes²¹. Le lieu de naissance des personnes immigrantes résidant en Montérégie est presque également réparti entre quatre régions, soient les Amériques, l'Afrique, l'Europe et l'Asie²². Les personnes appartenant à une minorité visible sont estimées à plus de 202 845, dont 102 335 sont des femmes²³. La Montérégie continue d'être l'un des principaux lieux de résidence des personnes immigrantes dans la province, à l'extérieur de la région montréalaise²⁴.

La population immigrante est loin d'être distribuée également sur le territoire montréalais. Selon les données du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, en 2021, il y avait davantage de personnes immigrantes résidant dans la municipalité de Longueuil (31 286) que dans l'ensemble des autres MRC composant la Montérégie (25 536)²⁵. Cela s'explique notamment par la proximité géographique de la municipalité de Longueuil avec la métropole montréalaise, mais aussi par la taille de cette municipalité qui dispose de davantage de ressources afin de combler les besoins spécifiques de ces communautés.

La pandémie à la COVID-19 a mené à l'adoption de restrictions qui ont ralenti l'accroissement du nombre de personnes immigrantes au Québec. Selon la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), l'immigration demeurera le facteur principal de croissance démographique pour les années à venir²⁶. Malgré l'apport indéniable de ces personnes à la société québécoise, elles continuent de faire face à de nombreux obstacles systémiques tels qu'en témoigne le bilan socioéconomique réalisé dans la première édition de cet état des lieux.

AU FIL DES DERNIÈRES ANNÉES, LES PERSONNES IMMIGRANTES, ET PLUS PARTICULIÈREMENT LES FEMMES IMMIGRANTES, ONT CONTINUÉ D'ÊTRE PROPORTIONNELLEMENT SURREPRÉSENTÉES AU SEIN DES INDICATEURS DE PAUVRETÉ, DE MARGINALISATION ET DE VULNÉRABILITÉ SOCIOÉCONOMIQUE.

Selon une travailleuse de la Maison internationale de la Rive-Sud (MIRS), les conditions de vie des femmes immigrantes n'ont pas connu d'améliorations significatives au cours des dernières années. Au contraire, elle note un retour en arrière en matière d'autonomie considérant les difficultés d'accès aux services. Elle note que certaines femmes immigrantes sont plus vulnérables que d'autres, notamment les étudiantes étrangères, les travailleuses temporaires et les réfugiées qui disposent d'un statut ne leur donnant accès qu'à des services limités. C'est notamment le cas en matière de soins en santé sexuelle et reproductive. Les restrictions imposées donnent lieu à des situations dangereuses où les femmes doivent éviter de consulter le réseau considérant les coûts significatifs qui leur sont imposés pour les suivis de grossesse, les accouchements, les avortements, etc., mais aussi pour les maladies chroniques nécessitant des suivis auxquels elles n'ont pas accès. La travailleuse de la MIRS relate des cas où des fausses couches auraient pu être évitées, où des femmes se retrouvent avec dettes considérables envers les hôpitaux et où des levées de fonds collectives ont dû être réalisées afin de permettre à une femme d'accoucher à l'hôpital.

ACTES HAINEUX, RACISME ET COVID-19...

Les deux premières années de la pandémie à la COVID-19 ont aussi été le théâtre de la multiplication de discours et d'actes haineux envers les communautés asiatiques, particulièrement présentes au sein de l'Agglomération de Longueuil (AL). Il ne s'agit évidemment pas d'une situation singulière au territoire montréalais; plusieurs rapports de recherche font état des « injustices, discriminations et actes à caractère haineux subis par les communautés asiatiques » au Québec et plus largement au Canada²⁷. Dans leur rapport annuel de 2020, le Service de police de l'Agglomération de Longueuil (SPAL) parle explicitement d'un « dur coup » en référant à la « marginalisation des communautés asiatiques » ainsi qu'à « la visibilité des actes racistes à leur égard »²⁸. Le SPAL et le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) s'entendent pour affirmer qu'il s'agit de discours et d'actes qui demeurent largement sous rapportés notamment à cause 1- de la confiance entachée envers les institutions, 2- du seuil de gravité des actes qui doit être atteint, 3- de la longueur et de la difficulté des procédures, etc.²⁹ Cela rend difficile toute tentative de dresser un portrait réaliste de la haine vécue par ces communautés.

Avant même que la pandémie n'éclate au Québec, en février 2020, la mairesse de Brossard, Doreen Assad, constatait déjà l'apparition de commentaires discriminatoires en ligne : « Il y a un racisme en ligne qu'on voit, de commentaires d'isolement, de critiques, et je trouve ça désolant. »³⁰

ADAPTER NOS RESSOURCES POUR LES RÉALITÉS ET LES BESOINS DES FEMMES IMMIGRANTES

En discutant avec des travailleuses de différents groupes oeuvrant auprès des femmes en Montérégie, nous réalisons que la difficulté de rejoindre les femmes immigrantes demeure significative. Qui plus est, un enjeu de fidélisation semble aussi être présent puisque les femmes immigrantes ne retournent que très peu au sein des ressources existantes, même après les avoir utilisées à une ou deux reprises. Pourtant, les indicateurs socioéconomiques témoignent des difficultés chroniques que vivent plusieurs de ces femmes. Il est donc évident que les services offerts ne combleront pas les besoins spécifiques des femmes issues de ces communautés. Selon une travailleuse de la MIRS, plusieurs facteurs peuvent expliquer cette absence des femmes immigrantes au sein des ressources dédiées aux femmes en Montérégie.

- La barrière de la langue : À ce jour, il demeure difficile de trouver des interprètes dans un délai raisonnable. Des femmes peuvent donc passer plusieurs jours dans une ressource, sans prise en charge complète, puisque personne n'est apte à communiquer avec elle.
- Le dialogue interculturel : Au-delà de la langue elle-même, les différences culturelles peuvent rebouter de nombreuses femmes immigrantes à utiliser les ressources en place. Une approche interculturelle doit être développée par les organisations afin de mitiger ces différences et créer un environnement sécuritaire et accueillant.
- La durée des services : Certains services ayant une durée déterminée ne correspondent pas aux réalités ainsi qu'aux besoins spécifiques des femmes immigrantes.
- Le sentiment de sécurité / prise en charge / d'accueil : Les trois premiers éléments combinés résultent en un sentiment de sécurité, de prise en charge et d'accueil mitigé. En effet, certaines femmes immigrantes préfèrent tout simplement éviter d'utiliser les ressources en place parce qu'elles ne s'y sentent pas les bienvenues et que leurs besoins n'y sont pas répondus. Par ailleurs, il faut aussi ajouter la crainte envers le système juridique, qui s'ajoute, lorsqu'il est question de femmes immigrantes à statut précaire.

Certes, ces pistes de réflexion renseignent sur le travail à faire au sein du mouvement communautaire féministe. Toutefois, elles témoignent aussi des ressources manquantes afin d'adapter les services aux réalités de toutes les femmes montréalaises.

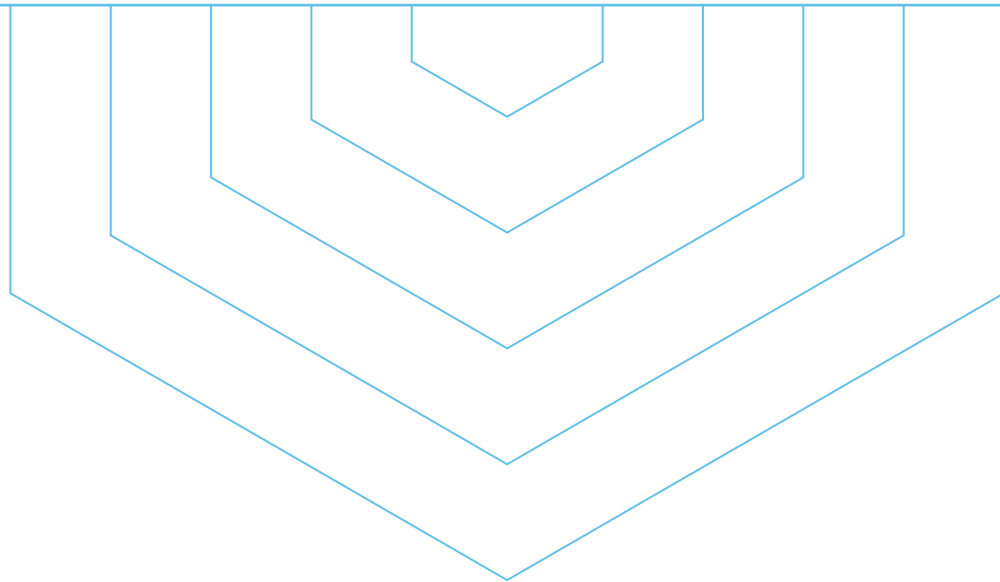
LA FERMETURE DU CHEMIN ROXHAM

Au moment d'écrire ces lignes, l'annonce du remaniement de l'entente sur les tiers pays sûrs engendre plus de questions que de réponses. La fermeture du chemin Roxham a été annoncée. Comme ce point de passage entre les États-Unis et le Canada, situé en Montérégie, a été l'objet de multiples controverses au cours des dernières années, il semblait pertinent de rappeler les conditions dans lesquelles les personnes immigrantes demandant le statut de réfugiées arrivent au sein de nos municipalités.

Dès 2017, un groupe de citoyen·nes de la municipalité d'Hemmingford a créé l'organisation *Bridges not Borders*. L'objectif de leur organisation est notamment de sensibiliser la population et les élu·es à propos des réfugié·es, en plus de déconstruire certains mythes leur étant associé·es :

Trop souvent, les réfugiés sont rejetés ou stigmatisés, mais ils ne sont que des êtres humains comme nous, fuyant des situations terribles et recherchant la sécurité. Les personnes qui traversent de façon irrégulière ne sont pas des « immigrants illégaux ». Ils ne sont pas non plus des « sauteurs de file d'attente », car les demandes d'asile sont traitées en respectant l'ordre dans lequel elles sont reçues.³¹

Une travailleuse de la MIRS explique que les femmes traversent plusieurs pays avant de se rendre jusqu'au Canada et que les conditions sociosanitaires dans lesquelles ces longs voyages s'effectuent sont souvent minimales. Elle aborde aussi le contexte de vulnérabilité et de dépendance dans lequel plusieurs femmes se retrouvent, ce qui les place dans une position particulièrement précaire au regard des violences sexuelles et des enjeux de santé mentale. Par ailleurs, malgré les difficultés d'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive, de nombreuses femmes traversent la frontière en étant enceintes. En effet, au cours de la dernière année, elles ont été suffisamment nombreuses pour que les ressources en pédiatrie sociale se réorganisent afin de faire face à la demande croissante³². De mars à novembre 2022, 640 femmes enceintes demandeuses d'asile ont bénéficié d'un nouveau mécanisme de coordination visant à assurer un suivi et une prise en charge dans la grande région montréalaise³³.



C. L'ANTIFÉMINISME ET LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES³⁴

Mélissa Blais, professeure au département de sociologie de l'Université du Québec en Outaouais, définit l'antiféminisme comme étant « un contre-mouvement qui s'oppose au mouvement féministe et [qui] cherche à faire obstacle à l'émancipation des femmes ». Cette autrice décrit l'antiféminisme comme étant une force réactive, c'est-à-dire « évoluant en fonction des avancées du mouvement féministe ». Tel qu'évoqué dans la première édition de cet état des lieux, l'antiféminisme représente un réel obstacle au travail effectué par les groupes féministes puisqu'il implique une remise en question de certains droits acquis par les femmes.

Les groupes féministes se retrouvent fréquemment en première ligne de ces attaques antiféministes. Plusieurs travailleuses affirment être régulièrement en état de méfiance lors de leur travail de représentation au sein de certaines concertations : elles affirment être les seules à être outillées afin d'identifier les stratégies antiféministes visant soit à 1- symétriser les inégalités systémiques défavorisant les femmes et les minorités de genre ou à 2- minimiser les enjeux qui concernent les femmes.

PAR EXEMPLE, À TRAVERS L'ENSEMBLE DE LA MONTÉRÉGIE, DES TRAVAILLEUSES TÉMOIGNENT DU DISCOURS DE PLUS EN PLUS DOMINANT EN MATIÈRE DE GESTION DE LA VIOLENCE CONJUGALE : UN DISCOURS QUI MET L'EMPHASE SUR LA DÉTRESSE INDIVIDUELLE DES HOMMES ET QUI CONSIDÈRE LES GESTES DÉFENSIFS DES FEMMES COMME DE LA « VIOLENCE RÉACTIONNELLE ».

Cette manière de conceptualiser la violence conjugale représente un pas en arrière significatif et alarmant puisque, dès 1995, le gouvernement du Québec a reconnu le caractère sociopolitique de ce type de violence qui s'inscrit dans une volonté de contrôle et de domination.

CES BATAILLES AUTOUR DES DÉFINITIONS TRANSCENDENT LARGEMENT L'IDÉE D'UNE SIMPLE « GUERRE DES MOTS » PUISQU'EN DÉCOULENT DES FORMATIONS, DES PROTOCOLES D'INTERVENTION ET DES MANIÈRES D'AGIR AU SEIN DES CELLULES DE CRISE, DES CORPS DE POLICE LOCAUX, DU DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES (DPCP), ETC.

Non seulement les groupes féministes doivent-ils porter le poids de ces remises en question et de ces luttes – qui ne font pas partie de leur mission de base dans la majorité des cas – mais ils doivent aussi constamment réaffirmer la légitimité de leurs positions féministes, en cohérence avec les besoins des femmes qu'ils desservent au quotidien. Certaines travailleuses ont révélé se sentir découragées et épuisées par la nature répétitive du travail de sensibilisation devant être effectué en matière de féminisme et d'antiféminisme au sein de leurs concertations locales et auprès de certains de leurs alliés institutionnelles.

UN PROJET EN COURS

Depuis 2019, la TCGFM est la première organisation au Québec à être financée pour réaliser un projet portant spécifiquement sur l'antiféminisme et la symétrisation de la violence. Le projet, financé par Femmes et égalité des genres Canada (FECG), vise à co-construire une stratégie de revendication féministe et à outiller nos membres et nos alliés afin de contribuer à réduire les manifestations de ces enjeux sur le territoire montérégien. Une trousse d'autoformation a été créée afin que les travailleuses de ses groupes membres puissent être sensibilisées à l'antiféminisme, à ses multiples formes ainsi qu'aux manières adéquates d'y répondre.

La pandémie à la COVID-19 a eu une autre conséquence sociale tragique : l'augmentation significative des cas de violences faites aux femmes et des féminicides. Selon l'Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation (OCFJR), 23 femmes et filles ont été assassinées dans la province, en 2020³⁹. En 2021, elles ont été 26 à être assassinées à cause de leur genre; un triste sommet qui n'avait pas été atteint depuis 2008⁴⁰. Si une diminution du nombre de féminicides a été constatée en 2022, il semble y avoir une surreprésentation de leur nombre sur le territoire montérégien (4 féminicides sur 14)⁴¹. Il est trop tôt pour en tirer des conclusions, mais il sera important de suivre cet indicateur au fil des prochaines années.

Le spectre des violences à l'égard des femmes et des filles dépasse largement celui du féminicide. À l'échelle de la province, SOS violence conjugale estime avoir « reçu 7 000 appels de plus en 2020-2021 qu'en 2019-2020. Le nombre [pouvait] atteindre 200 par jour, alors que la moyenne se situait à 90 en 2019. »⁴² Sur le terrain, cette période a été caractérisée par une diminution forcée de la capacité d'accueil des maisons d'hébergement afin de satisfaire

les règles sanitaires imposées par le gouvernement du Québec. Cela s'est traduit par le refus de 15 000 demandes d'hébergement formulées par des femmes victimes de violence conjugale un peu partout dans la province⁴³. Au cours des 18 derniers mois, la capacité d'accueil des organisations de soutien est graduellement revenue à la normale grâce à l'assouplissement des règles sanitaires entravant notamment le nombre de lits disponibles. Toutefois, malgré ce retour à la normale, il faut rappeler que le nombre de ressources s'avère insuffisant afin de remplir les besoins des femmes subissant ces situations de violence. Les ressources existantes continuent de refuser des demandes d'aide et de constituer des listes d'attente. Par ailleurs, selon une travailleuse de la Table Itinérance Rive-Sud (TIRS), des groupes revendiquent la création d'une ressource de transition en violence (2e ligne) dans la région depuis 2017. La surcharge des organismes ainsi que la pandémie ont retardé la mise en œuvre de ce projet. Toutefois, de nouveaux efforts sont actuellement déployés via l'un des comités de la TIRS afin que cette revendication soit entendue et qu'un projet concret prenne forme.

LE MOUVEMENT CONTRE L'AVORTEMENT ET L'EXEMPLE DE CHÂTEAUGUAY

L'antiféminisme est aussi perceptible via le mouvement contre l'avortement. Au cours de la dernière année, le comité Femmes Vigilantes de la municipalité de Châteauguay a mené quelques actions collectives dans le but de dénoncer l'accroissement des services offerts par des acteur-trices opposé-es à l'avortement⁴⁴. Il n'est pas rare que ces organisations choisissent de s'établir à proximité de ressources féministes (ou pour le libre choix)⁴⁵. C'est d'ailleurs le cas de cette nouvelle maison d'hébergement pour jeunes mères faisant partie du programme de services offerts par Options, une organisation offrant notamment des services de conseil lors d'une grossesse imprévue et qui est identifiée étant une ressource décourageant l'avortement pour des raisons morales⁴⁶. Cette nouvelle ressource d'hébergement est située tout près du centre de femmes Quartier des femmes.

À l'échelle de la province, plusieurs actrices du mouvement féministe et pro-choix revendiquent qu'une nouvelle recherche, incluant des données régionalisées, soit menée sur le mouvement contre l'avortement au Québec, pour faire suite à la recherche menée en 2014⁴⁷.

D. L'ITINÉRANCE DES FEMMES

Entre 2019 et 2023, très peu de nouvelles données ont été produites au sujet de l'itinérance des femmes en Montérégie (quantitatives ou qualitatives). À un tel point que cela compromet notre capacité à mettre à jour cette section de l'état des lieux. En 2022, la TCGFM, en partenariat avec le Service aux collectivités (SAC) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), a publié un rapport de recherche abordant brièvement l'enjeu de l'itinérance des femmes⁴⁸. Cette section de l'étude ne contenait aucune donnée régionale et reprenait des données quantitatives datant de cinq à dix ans. Cela témoigne d'au moins deux éléments.

D'une part, de la difficulté à chiffrer l'itinérance des femmes, qui est, par définition, moins visible que l'itinérance des hommes. En effet, selon la professeure Céline Bellot, « les femmes vont généralement tout faire pour éviter la rue, et même une fois dans la rue, éviter d'être repérée comme une femme en situation d'itinérance »⁴⁹. Cette « invisibilité » de l'itinérance des femmes est le résultat d'un besoin de protection puisque la rue ainsi que les ressources d'hébergement mixtes peuvent représenter des lieux hostiles, voire dangereux pour les femmes.

SELON UNE TRAVAILLEUSE DE LA TIRS, IL N'EXISTE AUCUNE RESSOURCE D'HÉBERGEMENT EN ITINÉRANCE DÉDIÉE SPÉCIFIQUEMENT AUX FEMMES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE MONTÉRÉGIIEN.

Selon elle, le nombre de femmes utilisant les ressources d'hébergement mixte varie grandement d'une saison à l'autre, suffisamment pour que les travailleuses se questionnent, par moment, à savoir où vont les femmes pendant ces longues périodes d'absence au sein des ressources ainsi qu'au sein des lieux habituellement fréquentés dans la rue. Par ailleurs, plusieurs hébergements de dernier recours ne permettent pas aux personnes en situation d'itinérance d'y rester pendant la journée ou d'y laisser leurs effets personnels.

UNE TRAVAILLEUSE DU CENTRE D'MAIN DE FEMMES A CONSTATÉ L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU PHÉNOMÈNE : L'UTILISATION DU MILIEU DE VIE DE SON ORGANISME PAR DES FEMMES EN SITUATION D'ITINÉRANCE, PENDANT LA JOURNÉE.

Celles-ci arrivent en matinée avec leurs bagages et trouvent refuge dans le local de l'organisme. Des travailleuses oeuvrant au sein d'autres centres de femmes ont dit avoir observé le même phénomène : certaines femmes en situation d'itinérance utilisent les ordinateurs communautaires mis à la disposition des usagers, d'autres en profitent simplement pour se réchauffer quelques heures avant de reprendre la route, à pied, vers l'hébergement de dernier recours. La travailleuse de la TIRS affirme que certains organismes acceptent, de manière non officielle, que les femmes déposent leurs effets personnels pendant quelques heures ou quelques jours afin de faciliter leur mobilité et que ces dernières puissent entreprendre des démarches en lien avec la satisfaction de leurs besoins de base et leur réinsertion sociale.

D'autre part, cette absence de données de l'étude de 2022 témoigne de l'importance de produire des données genrées et régionalisées afin d'être en mesure de dresser un portrait réaliste des problématiques qui se déploient au sein des régions.

MALGRÉ TOUT, DEUX CONSTATS PARTICULIÈREMENT INQUIÉTANTS RESSORTAIENT DE L'ÉTUDE SUR LE BIEN-ÊTRE DES FEMMES EN MONTÉRÉGIE. D'ABORD, QUE L'ITINÉRANCE EN MILIEU RURAL EST SOUS-ÉVALUÉE ET MÉCONNUE. PUIS, QUE LES POPULATIONS MARGINALISÉES, VIVANT AUX CROISEMENTS D'AUTRES FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ, SONT SURREPRÉSENTÉES PARMİ LES POPULATIONS ITINÉRANTES.

Cela justifie, une fois de plus, l'importance d'adopter l'ADS+ afin de comprendre les causes spécifiques de l'itinérance des femmes et, qui plus est, les causes spécifiques de l'itinérance de toutes les catégories de femmes et de minorités de genre sur le territoire montérégien. Par exemple, selon une travailleuse de la MIRS, les femmes immigrantes à statut précaire sont davantage vulnérables aux situations de violence et d'abus. Elles ont aussi tendance à davantage tolérer ces situations puisqu'elles craignent de se retrouver sans domicile, en plus de craindre les représailles du système judiciaire (dont l'expulsion du pays). De ce fait, elles sont

plus méfiantes et moins enclines à se tourner vers les ressources existantes. Certaines de ces femmes, sans domicile fixe, passent d'un logement à un autre, à travers leur réseau de connaissances. Au bout d'un moment, il n'est pas rare qu'elles retournent vivre auprès de leur agresseur, faute d'alternative économiquement viable et où elles se sentent en confiance.

Malgré le peu de données détenues, l'enjeu demeure prioritaire et préoccupant. Au cours de la dernière année, le Comité itinérance femmes de la TIRS a créé la Trousse essentiELLES, contenant divers produits hygiéniques et sanitaires de base, distribuée gratuitement aux personnes ayant des menstruations⁵⁰. Au cours de l'année 2021-2022, près de 300 troussees ont été distribuées⁵¹. Cette année, la TIRS souhaite continuer le développement de ce projet grâce à des distributrices placées à des endroits stratégiques. Le projet est présentement en phase de consolidation et de recherche de financement auprès de partenaires institutionnels.

LA CRISE DU LOGEMENT ET LES NOUVEAUX VISAGES DE L'ITINÉRANCE

La pénurie de logements combinée à la forte hausse des coûts de la vie affecte particulièrement les ménages de la Montérégie. En 2022, le Comité logements Rive-Sud affirmait que le taux d'inoccupation était de 1,2% dans la municipalité de Longueuil, alors que dans un marché dit équilibré, ce taux devrait être d'au moins 3%⁵². Au sein de notre région, le Comité logements Rive-Sud affirme que les ménages consacrent entre 30% et 80% de leurs revenus aux coûts de leur logement. Cela s'explique notamment par une augmentation moyenne de 20% des coûts des loyers au cours des dernières années⁵³. « Le Comité logement Rive-Sud a d'ailleurs remarqué qu'une proportion croissante de la population rencontre des difficultés à payer [leur] loyer »⁵⁴.

Ce constat est partagé par une travailleuse du Centre D'Main de Femmes qui a remarqué une hausse dans le nombre d'accompagnements effectués auprès de femmes vivant des situations précaires en matière de logement. Elle souligne que les femmes les plus vulnérables ont tendance à accepter de vivre dans des conditions insalubres et à accepter les augmentations de loyer injustifiées parce qu'elles n'ont nulle part d'autre où se loger. Cette travailleuse soutient aussi que de nouveaux visages font leur apparition parmi les usagères nécessitant du soutien en matière de logement⁵⁵ et d'autres types de démarches administratives⁵⁶; des femmes qui, jusque-là, parvenaient à remplir leurs obligations financières et qui n'avaient jamais été confrontées à lutter pour faire valoir leur droit au logement. Des femmes qui ne connaissent pas nécessairement l'étendue de leurs droits, des démarches à entreprendre pour les faire valoir ou encore les ressources existantes pour les soutenir. Il peut s'agir de femmes à faibles revenus vivant en appartement et n'étant plus aptes à absorber les hausses successives, mais aussi de femmes un peu plus aisées, vivant dans un bâtiment plus récent. Cette travailleuse explique que les nouvelles constructions sont nombreuses dans sa municipalité et que l'absence de réglementation en lien avec l'augmentation des loyers des nouvelles constructions, couplée à la pénurie de logements, engendrent une nouvelle forme de vulnérabilisation et de précarisation. Les travailleuses du Centre D'Main de Femmes, comme d'autres, se retrouvent à dépasser leur mandat d'accompagnement afin de soutenir les femmes dans leurs besoins de base.

Même son de cloche du côté de la TIRS qui confirme l'arrivée de nouveaux visages dans les rues de Longueuil, près de la station de métro et dans les refuges; des personnes qui parvenaient tout juste à joindre les deux bouts, mais que la crise du logement et l'inflation ont précarisées de manière extrême. Une travailleuse de la TIRS explique que dû à la crise du logement, certaines ressources d'urgence doivent allonger la durée moyenne des séjours, souvent au-delà de la durée autorisée par le mandat officiel des organismes.

E. LA CONCILIATION EMPLOI-FAMILLE +

Historiquement, l'enjeu de la conciliation emploi-famille a été considéré comme un enjeu individuel et féminin⁵⁷. Selon Gabrielle Pitre, directrice adjointe et ancienne responsable du projet sur la conciliation emploi-famille+ (CEF+) de la TCGFM, la transformation du marché du travail ainsi que la diversification des modèles familiaux ont amené les employeurs à se remettre en question et à adopter des mesures dans le but de réduire les conflits de conciliation ainsi que de motiver et de fidéliser

les travailleur·euses⁵⁸. La TCGFM préfère employer l'appellation CEF+, plutôt que l'appellation traditionnelle « conciliation famille-travail-études ». Cette prise de position vise à représenter :

la capacité collective à harmoniser, dans le temps, les obligations parentales, familiales, scolaires et sociales avec les exigences du travail, des études et des responsabilités de proche aidance. [...] L'utilisation du terme emploi, plutôt que travail, vise à éviter la dichotomie travail-famille rendant invisible le travail effectué au sein de la sphère familiale.⁵⁹

L'ÉTAT DE LA CONCILIATION EMPLOI-FAMILLE DANS LE MILIEU COMMUNAUTAIRE DE LA MONTÉRÉGIE⁶⁰

En 2019, la TCGFM a sondé le milieu communautaire montérégien dans le cadre du projet CEF+. Près de 235 personnes ont répondu au questionnaire en ligne qui visait à évaluer la présence de politiques formelles en CEF+ ainsi que la manière de gérer les demandes de conciliation par les employeurs. Seuls 25% des personnes répondantes ont dit bénéficier d'une politique formelle de conciliation dans le cadre de leur emploi tandis que 62% ont affirmé ne pas bénéficier d'une telle politique⁶¹. Parmi ces dernières, une large majorité a soutenu que leur employeur gère la CEF+ au cas par cas ou de manière informelle (82%).

Ces méthodes informelles et individualisées comportent des risques et des effets pervers : « des inégalités de traitement, de l'incohérence [dans l'application des mesures et les prises de décision], une charge de travail supplémentaire, la perte de certains acquis, etc. »⁶².

Selon une étude de la Coalition pour la conciliation famille-travail-études (CCFTÉ)⁶³ réalisée en 2021, la pandémie à la COVID-19 a eu un impact significatif sur les possibilités de conciliation entre le travail, les études et la vie familiale. Cette étude repose sur un échantillon de plus de 1000 répondant·es à travers l'ensemble de la province, dont 90% sont des femmes. Elle fait état d'un bilan préoccupant en ce qui a trait aux conséquences de la pandémie et à la précarisation des personnes répondantes. En effet, près de 70% des personnes « ont eu de la difficulté à conjuguer leurs différents rôles (parent, travailleur·euse, étudiant·e, proche aidant·e) durant la pandémie »⁶⁴. Certains services

ont dû cesser leurs opérations pendant de longues périodes pour des raisons sanitaires, dont les services de garde⁶⁵. Outre cet accès limité à des services permettant une meilleure conciliation, de nombreux changements dans le quotidien ont aussi contribué à réduire la capacité de conciliation des personnes répondantes : la fermeture des écoles, le télétravail, l'accès limité à un réseau de soutien et la pression de performance dans un contexte d'incertitude⁶⁶. Pour plus du trois quarts des personnes répondantes, ces difficultés se sont traduites en une dégradation de leur santé mentale⁶⁷.

LA PANDÉMIE A CONTRIBUÉ À INDIVIDUALISER À NOUVEAU LES ENJEUX DE CEF+ AINSI QUE LA RECHERCHE D'UN « ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES SPHÈRES DE LA VIE »⁶⁸.

FIGURE 1. VISUEL CRÉÉ PAR LA TCGFM DANS LE CADRE DU PROJET CEF+

CONCILIER, C'EST POSSIBLE!



Je ne suis plus stressé.e quand je reçois un appel imprévu.



Je me sens comprise lorsque je dois m'absenter.



Ça diminue ma charge mentale et mon équipe me soutient.



Mes besoins sont entendus et normalisés.



Je sens qu'on me considère comme une personne, pas juste une employé.e.



Ça facilite le recrutement d'employé.e.s qualifié.e.s et ça aide à les garder plus longtemps.

ÇA DONNE UNE ÉQUIPE DE TRAVAIL PLUS EN SANTÉ!

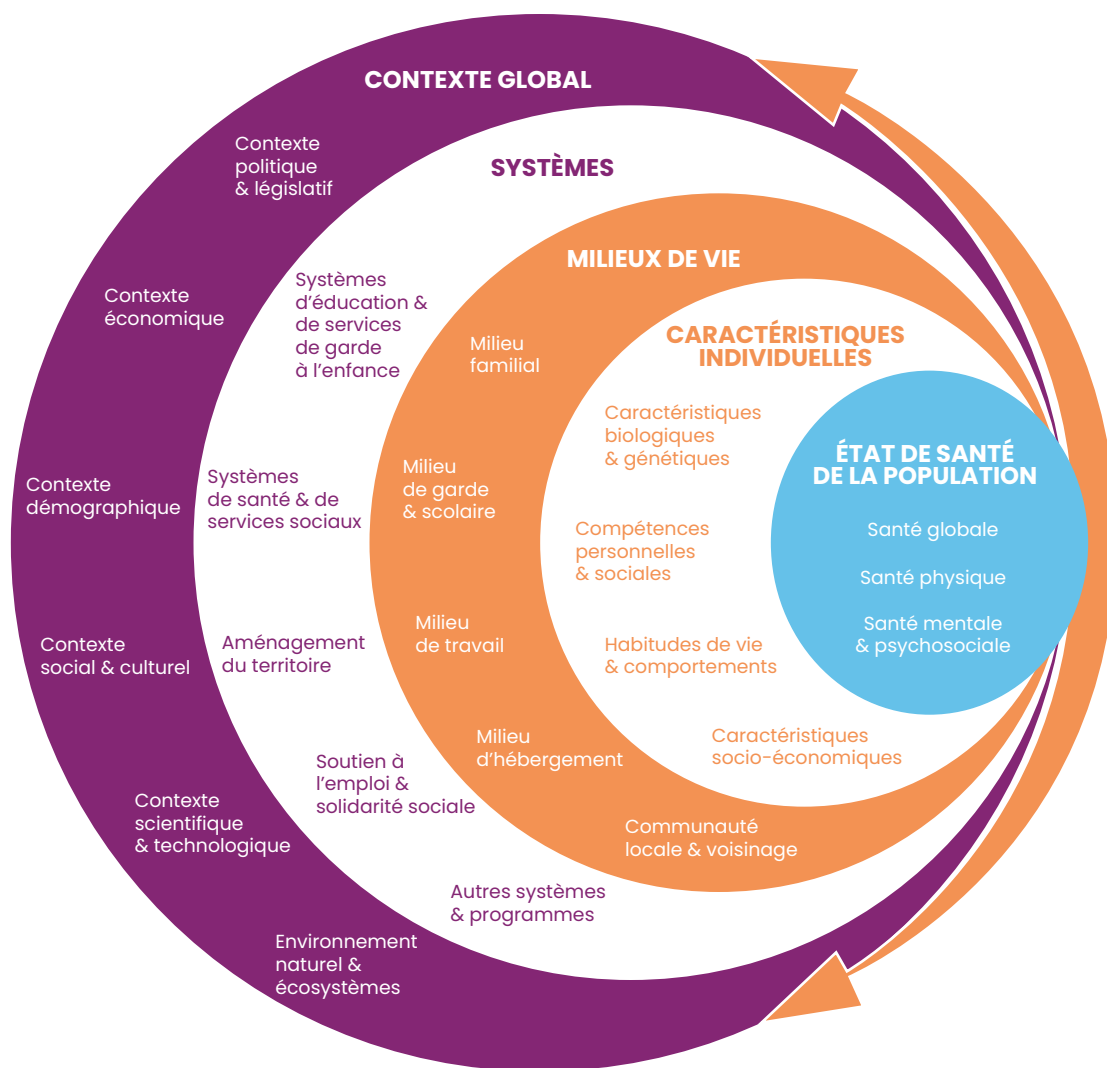
F. LES BESOINS ET LES OBSTACLES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE DES FEMMES⁶⁹

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) définit la santé comme étant déterminée par l'imbrication de multiples facteurs issus de diverses échelles et systèmes : « état de santé de la population (santé globale, mentale, physique), caractéristiques individuelles (biologiques, sociales, socio-économiques, habitudes de vie), milieu de vie (famille, ami-es, travail, hébergement), systèmes (éducation, santé, emploi) et contexte global (politique, économique, social, culturel, technologique,

scientifique, environnemental) »⁷⁰. Tel que l'expliquent Cournoyer et Pache, autrices du rapport *Santé et bien-être des femmes en Montérégie : Perspectives du milieu communautaire* :

Ces différents éléments sont tous façonnés par la position sociale, y compris les rapports sociaux de race, de genre et de classe, ainsi que par le statut migratoire et les capacités de chaque individu. En matière de santé, ces expériences imbriquées engendrent des écarts significatifs entre les femmes et les hommes, ainsi qu'entre les femmes elles-mêmes.⁷¹

FIGURE 2. LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ⁷²



La recherche de Cournoyer et Pache reposait sur une méthodologie double : une analyse de la littérature disponible ainsi que la consultation des groupes membres et alliés de la TCGFM⁷³. Cette consultation a été effectuée en trois temps : 1- l'identification des enjeux prioritaires; 2- la distribution d'un sondage ayant été complété par plus de 130 personnes travaillant auprès des femmes et représentant 80 organismes montréalais; 3- la tenue de groupes de discussion auxquels une vingtaine de

personnes ont participé. L'analyse a permis de dégager une catégorie de données qui n'avait pas été anticipée par le comité d'encadrement de la recherche; non seulement des données sur les usagères des services offerts par le milieu communautaire ont été obtenues, mais le processus de consultation a aussi permis de documenter certains aspects de la santé et du bien-être des travailleuses œuvrant dans le milieu.

I. LES USAGÈRES DU COMMUNAUTAIRE

L'étude qui a été réalisée permet d'avoir des informations sur la santé et le bien-être des usagères de services des organismes communautaires de la région. Ces informations sont révélées indirectement par les témoignages des travailleuses ayant participé à l'étude. Ces dernières nous renseignent au sujet des besoins exprimés par les

usagères ainsi qu'au sujet des obstacles rencontrés par ces dernières dans la satisfaction de leurs besoins de base. Dans le cadre de la recherche, les travailleuses ont identifié les principales raisons pour lesquelles elles étaient mobilisées par les usagères. Quatre secteurs d'intervention prioritaires ont été répertoriés⁷⁴.

LES BESOINS DES USAGÈRES DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE LA MONTÉRÉGIE	
SANTÉ	En ce qui a trait à la santé, les usagères ont d'abord émis des besoins en termes d'accompagnement psychosocial. Elles ont aussi demandé du soutien afin de « s'orienter dans la complexité de l'organisation des services de santé » ⁷⁵ . Finalement, elles ont demandé de l'aide afin d'accéder à des services de santé psychologique ainsi qu'à un médecin de famille.
LOGEMENT	En matière de logement, la majorité des demandes d'aide ayant été formulées porte sur l'accès à des logements sociaux. Considérant les enjeux liés à la capacité d'accueil des hébergements d'urgence, les usagères ont aussi effectué de nombreuses demandes de soutien visant à être soutenues dans leur recherche de ressources disponibles. Finalement, à cause de la crise du logement, elles ont aussi été nombreuses à demander de l'aide afin de trouver un logement abordable au sein du marché locatif privé.
EMPLOI	Les besoins en lien avec l'emploi concernent les enjeux de retour sur le marché du travail, mais aussi les obstacles à la CEF+. Dans cette catégorie, on compte aussi les demandes de soutien en lien avec le retour ou l'accès aux études.
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	Finalement, les démarches administratives concernent les demandes d'aide visant à obtenir d'autres types de services. Dans cette catégorie, le soutien le plus fréquemment demandé est en lien avec l'accès à l'aide juridique, les programmes d'aide aux victimes de violences et finalement, l'accès aux programmes de prestations sociales (par exemple : les bourses d'études, l'aide financière de dernier recours et les programmes en lien avec la retraite).

Ces demandes de soutien envers les travailleuses du milieu communautaire révèlent des besoins importants des usagères, dont la satisfaction demeure toutefois entravée par de nombreux obstacles. L'enjeu le plus discuté demeure les barrières d'accès aux services. Ces barrières se déclinent en deux volets. D'une part, il est question de la longueur des listes d'attente, tant du côté des ressources communautaires que du réseau de la santé. Les listes d'attente en matière d'accès aux services en santé mentale sont particulièrement discutées dans la mesure où ces délais peuvent « avoir pour effet de complexifier d'autres problématiques imbriquées. Par exemple, ils peuvent créer une difficulté pour retourner en emploi, ce qui peut engendrer une précarité financière. »⁷⁶ D'autre part, il est question des enjeux d'accessibilité physique des services en lien avec le manque de transport collectif disponible. Le territoire montérégien est vaste et les obstacles liés au déplacement sont récurrents et touchent les femmes de nombreuses manières : accès aux ressources d'hébergement d'urgence, accès aux soins de santé, déplacement entre les institutions dans le cadre de démarches administratives, etc.

II. LES TRAVAILLEUSES DU COMMUNAUTAIRE

Le rapport de recherche aborde les enjeux de santé et de bien-être des travailleuses à travers la relation qu'elles entretiennent avec leur travail. Il s'agit donc d'un portrait non exhaustif se focalisant sur les obstacles rencontrés dans l'exercice de leurs fonctions professionnelles ainsi que sur les conséquences de ces obstacles sur leur santé et leur bien-être. Essentiellement, les travailleuses

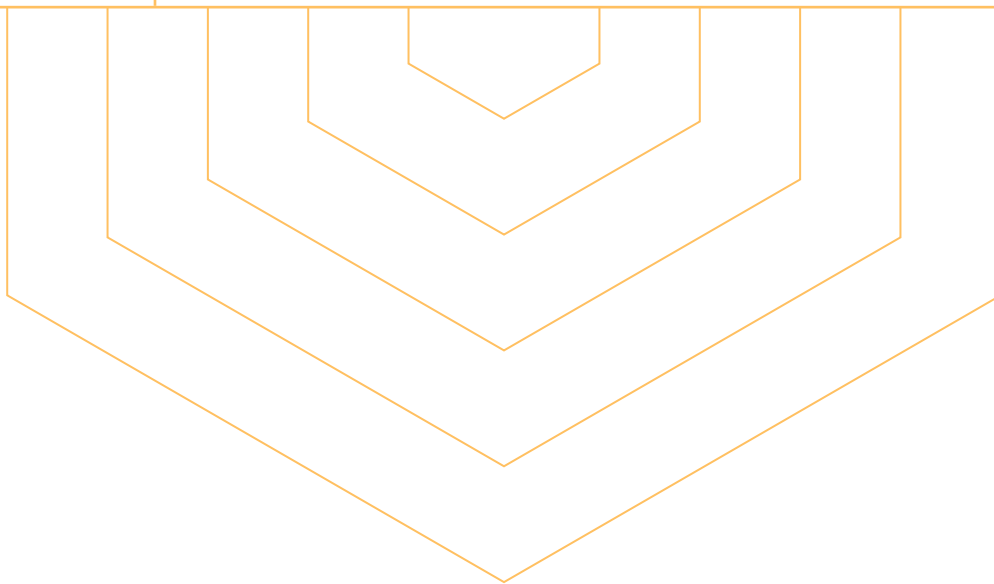
L'enjeu de l'accessibilité physique représente un autre exemple d'obstacle touchant les femmes différemment dépendamment de leur positionnement social (situation de handicap, pauvreté, itinérance, etc.).

Finalement, il serait difficile de passer sous silence les conséquences significatives de la pandémie à la COVID-19 sur les usagères de services du milieu communautaire montérégien. L'accessibilité et la disponibilité des ressources en santé mentale, déjà défailtantes, ont continué de décroître alors que les besoins, eux, ont continué d'augmenter. Tel qu'il en a été question à différents moments dans le cadre de ce rapport, divers facteurs de vulnérabilité psychologiques, sociaux et politiques ont cru pendant la pandémie à la COVID-19. Il y a notamment eu une « augmentation de l'isolement social, de l'anxiété, [une] augmentation des séparations conjugales, [de] la violence envers les femmes, [du] manque de logement et [de] l'augmentation de la précarité matérielle des femmes »⁷⁷. Cette imbrication des enjeux vécus s'est traduite par une augmentation des besoins des usagères en matière de services en santé mentale.

font état du manque de trois types de ressources : les ressources humaines, les ressources financières et les ressources externes. Ces manques se traduisent en obstacles conduisant à une surcharge chronique dans la réalisation de leurs tâches quotidiennes ainsi qu'à des retombées négatives sur leur santé et leur bien-être.

LE MANQUE DE RESSOURCES VÉCU PAR LES TRAVAILLEUSES

LES RESSOURCES HUMAINES	<p>Le manque de personnel est le résultat de deux phénomènes co-occurents : les difficultés de recrutement et les absences pour des raisons de santé (dont l'épuisement professionnel). Le manque de ressources humaines, au sein des équipes de travail, ajoute une pression supplémentaire sur les travailleuses qui tentent de pallier au manque de personnel.</p>
LES RESSOURCES FINANCIÈRES	<p>Le sous-financement chronique des organismes communautaires a des conséquences importantes : difficulté à offrir des salaires compétitifs (ce qui a un impact direct sur les capacités de recrutement de personnel), difficulté à offrir des formations spécialisées aux travailleuses afin de mieux les outiller, difficulté à faire face aux imprévus et aux besoins urgents, difficulté à offrir des services non mixtes et adaptés à toutes les femmes. Ces difficultés représentent autant d'obstacles à offrir des services comblant la diversité des besoins des usagères.</p> <p>Par ailleurs, les travailleuses font état de la lourdeur des démarches devant être effectuées afin d'avoir accès aux financements par projet, dans un contexte de rareté des ressources humaines. Les démarches incessantes de recherche de financement et de reddition de compte représentent une source d'anxiété ne permettant ni la pérennité des emplois ni des services offerts.</p>
LES RESSOURCES EXTERNES	<p>Les travailleuses font aussi état du manque de disponibilité des ressources externes. Nombreuses d'entre elles réfèrent des usagères vers des ressources en santé mentale et en dépendance et reçoivent un refus de prestation de services : « dans l'attente des services spécialisés relevant du réseau de la santé, plusieurs organismes communautaires doivent offrir des services psychologiques sans être ni formés ni organisés à cette fin »⁷⁸.</p>



Tel que mentionné au début de ce rapport, depuis de nombreuses années, le milieu communautaire doit pallier le manque de disponibilité du réseau public et constitue, malgré lui, une part de plus en plus importante du filet social québécois. Le milieu communautaire fait face à une complexification des problématiques observées chez les usagères desservies, dans un contexte de rareté des ressources humaines et financières. Cela n'est pas sans conséquence. Cournoyer et Pache expliquent la cascade d'effets :

Véritable cercle vicieux, les processus rapportés aggravent l'un après l'autre la situation de travail des intervenant·es et les services que les organismes sont en mesure de fournir. Discontinuité des suivis, accompagnement réduit lors des rendez-vous externes importants, limitation de la capacité d'accueil : les intervenant·es doivent travailler dans des conditions difficiles dont chacun·e est conscient·e, et qui ne permettent d'offrir qu'une version détériorée des services. Le milieu communautaire a l'impression de pallier les manques du réseau de la santé, sans avoir ni la reconnaissance ni la formation adéquate, notamment en matière de santé mentale.⁷⁹

Ce manque de ressources place les travailleuses du milieu communautaire dans une posture de surcharge chronique. À cet effet, une travailleuse montérégienne témoigne :

Présentement, on est subventionnées par un projet du Secrétariat à la condition féminine pour maintenir la santé des travailleuses, donc nous offrons un accompagnement psychologique aux travailleuses. Mais cela n'est pas assez, les travailleuses sont « brûlées ». Même un mois de congé l'été, ce n'est pas assez. Je m'inquiète vraiment pour la suite. Je remarque une grande fatigue émotionnelle, psychologique et physique, [un] état de choc post-traumatique. Pour l'accueil des nouvelles travailleuses, ce n'est pas super non plus, tout le monde est brûlé pour les accueillir.⁸⁰

Conscientes d'être le dernier maillon de ce filet social, lourdement abimé, et d'incarner le dernier recours de nombreuses usagères, les travailleuses peinent à réduire leur charge de travail. Elles sont aussi conscientes que malgré leurs propres symptômes d'épuisement et d'anxiété, « les organismes ne peuvent souvent pas les remplacer en cas d'absence »⁸¹. Le cercle vicieux, évoqué par Cournoyer et Pache, résulte en un impact sur la capacité à offrir des services aux usagères et en une dégradation potentielle de la santé et du bien-être collectif (travailleuses et usagères). Tout comme leurs usagères, les travailleuses peinent à obtenir des services et des soins à l'intérieur de délais raisonnables au sein du réseau de la santé.

EN SOMME, LES CONSÉQUENCES D'ENJEUX STRUCTURAUX, RELEVANT EN GRANDE PARTIE DU MANQUE DE FINANCEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET DU RÉSEAU DE LA SANTÉ, SONT INDIVIDUALISÉES ET PORTÉES MAJORITAIREMENT PAR LE PERSONNEL DU MILIEU COMMUNAUTAIRE, SOIT DES FEMMES EN TRÈS GRANDE MAJORITÉ. DÈSLORS, LES SOLUTIONS VISANT À INTERROMOU À RENVERSER CE CERCLE VICIEUX NE SAURAIENT SE SITUER À L'ÉCHELLE INDIVIDUELLE.

CONCLUSION

Ce rapport avait pour but de dresser un portrait régional de l'état de l'égalité entre les femmes et les hommes, mais aussi entre les femmes elles-mêmes. Cet état des lieux régional représente un outil de sensibilisation qui sera diffusé au SCF, auprès des partenaires de la TCGFM ainsi qu'auprès des principales instances de concertation locale et régionale de la Montérégie.

Nous avons fait le choix d'effectuer un portrait thématique afin d'aborder des enjeux portés par les groupes féministes locaux et régionaux de la Montérégie. Certains enjeux montrent des signes d'amélioration, comme la représentation politique des femmes. Plusieurs autres, au contraire, montrent des signes de recul, comme les conditions socioéconomiques des femmes immigrantes et l'augmentation des manifestations d'antiféminisme et des conséquences vécues par les travailleuses et leurs usagères. Malheureusement, il a été difficile d'effectuer un portrait d'autres enjeux, tel que l'itinérance des femmes et la santé des femmes. Le manque de données genrées et régionalisées demeure un frein important empêchant la réalisation d'un état des lieux exhaustif et entièrement fidèle à la réalité vécue sur le terrain. Si ce manque de données disponibles a teinté la production de l'ensemble du rapport, nous avons eu l'opportunité de compter sur la contribution des travailleuses de nombreux groupes communautaires de la région via la réalisation d'entrevues. Nous souhaitons, une fois de plus, souligner leur apport et leur connaissance du terrain en reconnaissant leur expertise.

Outre le manque de données genrées et régionalisées, il semble important de rappeler, une dernière fois, l'impact du manque de données ventilées selon d'autres indicateurs basés sur l'identité. Il s'agit d'une limite de ce rapport. Malgré nos efforts, plusieurs catégories de femmes sont demeurées dans l'ombre, faute de données, et nous n'avons pu observer comment les problématiques affectent, de manière spécifique, ces catégories de femmes (jeunes femmes, femmes âgées, femmes grosses, travailleuses du sexe, femmes neurodivergentes, femmes en situation de handicap, etc.). L'ADS reconnaît que les causes d'un enjeu social, ses manifestations et ses solutions diffèrent selon le genre. L'ADS+ postule que les causes d'un enjeu social, ses manifestations et ses solutions diffèrent selon d'autres facteurs identitaires. Ce rapport regorge d'exemples concrets légitimant l'approche intersectionnelle qui sous-tend l'ADS+. Sans ces données, il n'est guère possible d'avoir une connaissance adéquate des membres des communautés régionales et de poser des gestes précis et efficaces afin d'enrayer les sources d'iniquités, de discriminations, de vulnérabilité et de précarité.

LISTE DES GROUPE MEMBRES

L'Accueil pour Elle	Salaberry-de-Valleyfield
Ainsi soit-elle centre de femmes	Chambly
APTS CISSS Montérégie-Est	Longueuil
Association des femmes diplômées des universités (AFDU)	Montérégie, Saint-Lambert
C.A.L.A.C.S. Châteauguay	Châteauguay
C.A.L.A.C.S. La Vigie	Salaberry-de-Valleyfield
Carrefour pour Elle	Longueuil
Centre de femmes Autonomie en soiE	Saint-Hyacinthe
Centre de femmes Com'Femme	Brossard
Centre de femmes Entres Ailes	Sainte-Julie
Centre de femmes du Haut-Richelieu	Saint-Jean-sur-Richelieu
Centre de femmes L'Éclaircie	Sainte-Catherine
Centre de femmes L'Essentielle	Beloil
Centre des femmes de Longueuil	Longueuil
Centre de femmes La Marg'Elle	Saint-Rémi
Centre de femmes La Moisson	Île Perrot
Centre D'Main de Femmes	Salaberry-de-Valleyfield
CISSS Montérégie Est, RLS Pierre Boucher	Longueuil
CISSS Montérégie-Centre	Saint-Hubert
La Clé sur la Porte	Saint-Hyacinthe
COFFRE	Saint-Hubert
Conseil Central Montérégie	Brossard
Hébergement La Passerelle	Vaudreuil-Dorion
Inform'Elle	Saint-Hubert
Maison de la Paix, volet La Chaumière	Longueuil
Maison d'hébergement L'Égide	La Prairie
Maison Hina	Saint-Jean-sur-Richelieu
Maison La Grande Ourse Montérégie	Saint-Ours
Maison La Source	Sorel-Tracy
Maison Simonne-Monet-Chartrand	Chambly
Option Ressource Travail	Salaberry-de-Valleyfield
Pavillon Marguerite de Champlain	Greenfield Park
Place à l'emploi	Longueuil
Quartier des femmes	Châteauguay
La Re-Source de Châteauguay	Châteauguay
Résidence Elle du Haut-Saint-Laurent	Huntingdon

LISTE DES RÉFÉRENCES CITÉES

Bellot, Céline. (2018). « Rendre visible l'itinérance au féminin », En ligne : <https://frq.gouv.qc.ca/histoire-et-rapport/rendre-visible-litinerance-au-feminin/>, page consultée le 21 mars 2023.

Berthiaume, Claudia. (2021). « Homicides en 2021 : jamais autant de femmes tuées en 13 ans au Québec », *Journal de Montréal*, En ligne : <https://www.journaldemontreal.com/2021/12/30/homicides-en-2021-jamais-autant-de-femmes-tuees-en-13-ans-au-quebec>, page consultée le 20 janvier 2023.

Blais, Mélissa. (2018). « Masculinisme et violences contre les femmes : une analyse des effets du contre-mouvement antiféministe sur le mouvement féministe québécois ». Thèse. Montréal, Université du Québec à Montréal.

_____. (2015). « L'antiféminisme au Québec », L'Encyclopédie canadienne, En ligne : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/lantifeminisme-au-quebec>, page consultée le 20 janvier 2023.

Bridges not Borders. « Qui traverse la frontière et d'où viennent-ils? », En ligne : <http://www.bridgesnotborders.ca/qui.html>, page consultée le 26 mars 2023.

Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence. (2021). « Les actes à caractère haineux au Québec: un état des lieux », En ligne : <https://info-radical.org/wp-content/uploads/2021/12/Rapport-CPRMV-dec2021-25.pdf>, page consultée le 20 janvier 2023.

Chartrand, Marie-Hélène. (2022). « La crise du logement sévit à Longueuil », En ligne : <https://www.fm1033.ca/la-crise-du-logement-sevit-a-longueuil/>, page consultée le 22 mars 2023.

Chinese Canadian National Council. (2021). « A Year of Racist Attacks: Anti-Asian Racism Across Canada One Year Into the Covid-19 Pandemic », En ligne : <https://drive.google.com/file/d/193CdIC8uq623VRIAzoO3ShfDTEutXQi2/view>, page consultée le 20 janvier 2023.

Conseil du statut de la femme. (2023). « Organismes ressources », En ligne : <https://csf.gouv.qc.ca/organismes-ressources/?groupe®ion=monteregie-16&competence=-1>, page consultée le 17 janvier 2023.

_____. (2021). « Les violences faites aux femmes en période de crise sanitaire », En ligne : <https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/les-femmes-et-la-pandemie/societe/les-violences-faites-aux-femmes-en-periode-de-crise-sanitaire/>, page consultée le 31 janvier 2023.

_____. (2015). « Portrait statistique : Égalité femmes-hommes – Montérégie », En ligne : https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait_egalite_femmes_hommes_monteregie_2015.pdf, page consultée le 31 janvier 2023.

Cournoyer, Laurence, Stéphanie Pache et TCGFM. (2022). « Santé et bien-être des femmes en Montérégie : Perspectives du milieu communautaire », en partenariat avec le Service aux collectivités de l'UQAM, En ligne : https://sac.uqam.ca/upload/files/TCGFM_SBEF_rapport_2022_WEB.pdf, page consultée le 1er février 2023.

Dayan-Perez, Paula. (2022). « Avortement : des militantes manifestent devant un organisme », Le Soleil de Châteauguay, En ligne : <https://www.cybersoleil.com/avortement-des-manifestantes-denoncent-les-pratiques-dun-organisme-a-chateauguay/>, page consultée le 31 janvier 2023.

Dubois-Paradis, Sophie et Martin Tétu. (2021). « Étude sur la conciliation famille-travail-études des Québécois-e-s en contexte de pandémie », en ligne : https://ccfte.files.wordpress.com/2021/06/ecc81tude_conciliationfamilletravailecc81tudes_ccftecc81_dubois-tecc81tu_avecannexes-1.pdf, page consultée le 23 mars 2023.

Gentile, Davide et Daniel Boily. (2023). « La pédiatrie sociale au service de centaines de migrantes du chemin Roxham », En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1950639/pediatrie-sociale-asile-chemin-roxham>, page consultée le 26 mars 2023.

Gonin, Audrey, Véronique Pronovost et Mélissa Blais. (2014). « Enjeux éthiques de l'intervention auprès de femmes vivant une grossesse imprévue au Québec », en partenariat avec la Fédération du Québec pour le planning des naissances et le Service aux collectivités de l'UQAM, En ligne : <https://archipel.uqam.ca/6588/1/rapport%20de%20recherche.pdf>, page consultée le 1er février 2023.

Gouvernement du Canada. (2022). « Les communautés autochtones au Québec », En ligne : <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1634312499368/1634312554965>, page consultée le 25 mars 2023.

_____. (2020). « Santé et bien-être des femmes : Plan d'action 2020-24 », En ligne : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-730-01W.pdf>, page consultée le 25 mars 2023.

_____. (1995). « Prévenir, dépister. Contrer la violence conjugale », En ligne : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2000/00-807/95-842.pdf>, page consultée le 21 mars 2023.

Grenier, Diane. (1985). « Solidarité régionale : Portrait des tables de concertation de groupes de femmes au Québec ».

Groguhé, Marissa. (2019). « Centres antiavortement : « tromperie » et « manipulation » », En ligne : <https://www.lapresse.ca/actualites/sante/201901/03/01-5209807-centres-antiavortement-tromperie-et-manipulation.php>, page consultée le 26 mars 2023.

Institut de la statistique du Québec. (2023). « Estimations de la population des municipalités de 25 000 habitants et plus », En ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/estimations-de-la-population-des-municipalites-de-25-000-habitants-et-plus>, page consultée le 17 janvier 2023.

Le courrier du Sud. (2019). « Agglomération de Longueuil : Une personne sur cinq est issue de l'immigration », Le Courrier du Sud, En ligne : <https://www.lecourrierdusud.ca/agglomeration-de-longueuil-une-personne-sur-cinq-est-un-immigrant/>, page consultée le 17 août 2022.

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2022). « Occupation du territoire », En ligne : <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/monteregie/portrait-regional/occupation-du-territoire>, page consultée le 17 janvier 2023.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. (2021). « Présence et portraits régionaux des personnes immigrantes admises au Québec de 2010 à 2019 », En ligne : https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page_fm?Lang=F&SearchText=Monteregie&DGUIDlist=2021S05002435&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1&HEADERlist=0, page consultée le 18 janvier 2023.

Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation. (2021). « Comprendre les meurtres de femmes et de filles liés au sexe et au genre au Canada en 2020 », En ligne : <https://femicideincanada.ca/cestunf%C3%A9micide2020.pdf>, page consultée le 20 janvier 2023.

Panneton, Stéphanie, Véronique Pronovost, Caroline Bouchard, Catherine Bourassa-Dansereau et TCGFM. (2020). « Les représentations médiatiques des femmes aux élections municipales : Quels enjeux, quelles incidences pour les candidates? », en partenariat avec le Service aux collectivités de l'UQAM, En ligne : [https://www.tcgfm.qc.ca/preview/TGrappports %20\(phase2\)HRFINAL3.pdf](https://www.tcgfm.qc.ca/preview/TGrappports%20(phase2)HRFINAL3.pdf), page consultée le 17 janvier 2023.

Pitre, Gabrielle et TCGFM. (2020). « Conciliation emploi-famille + : De l'exploration à l'appropriation », Webinaire de la TCGFM.

Poireau, Juliette. (2022). « Le CALACS de Longueuil voit le jour après quatre ans de travail », TVRS, En ligne : <https://www.tvrs.ca/actualites/le-calacs-de-longueuil-voit-le-jour-apres-quatre-ans>, page consultée le 1er février 2023.

Pronovost, Véronique. (2013). « La droite chrétienne américaine : une analyse féministe foucaldienne des cas du pasteur Mark Gungor et du mouvement des centres d'aide à la grossesse » Mémoire. Montréal, Université du Québec à Montréal.

Pronovost, Véronique et TCGFM. (2019). « État des lieux régional : Analyse thématique de l'état de l'égalité en Montérégie », BANQ, En ligne : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4072987>, page consultée le 31 janvier 2023.

_____. (2016). « Pour en finir avec la féminisation de la pauvreté », dans le cadre de la Consultation publique en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale du ministère de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité sociale, disponible en ligne : <https://www.tcgfm.qc.ca/preview/1467314017-AVIS-pauvrete-FINAL.pdf>, page consultée le 31 janvier 2023.

Radio-Canada. (2020). « Racisme et coronavirus : la police de Longueuil sert un avertissement dans les école », En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1505839/racisme-coronavirus-police-longueuil-lettre>, page consultée le 20 janvier 2023.

Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec. (2021). « Parcours de la candidate », 3e éd., En ligne : <http://www.reseautablesfemmes.qc.ca/wp-content/uploads/2020/11/Parcours-de-la-Candidate-2021-ACC-MAI.pdf>, page consultée le 23 janvier 2023.

Richer, Jocelyne. (2022). « Nombre record de femmes élues à l'Assemblée nationale », Le Soleil, En ligne : <https://www.lesoleil.com/2022/10/04/nombre-record-de-femmes-elues-a-lassemblee-nationale-83e959b9674fcaac8f62c81e704f9792>, page consultée le 18 janvier 2023.

Savary, Jérôme. (2021). « La Haute-Yamaska et Brome-Missisquoi entrent dans le giron de l'Estrie », La Tribune, En ligne : <https://www.latribune.ca/2021/07/08/la-haute-yamaska-et-brome-missisquoi-entrent-dans-le-giron-de-lestrie-bb1cdec812110055c85446c36ca1de75?nor=true>, page consultée le 17 janvier 2023.

Secrétariat à la condition féminine. (2022). « Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, 2022-2027 », Gouvernement du Québec, En ligne : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/plans-strategiques/Strategie-egalite-2022-2027.pdf>, page consultée le 27 mars 2023.

Service de police de l'agglomération de Longueuil. (2020). « Rapport des activités 2020 », En ligne : https://cms.longueuil.quebec/sites/default/files/medias/documents/2021-07/Rapport%20des%20activit%C3%A9s_SPAL_2020_Web_3.pdf, page consultée le 20 janvier 2023.

Statistiques Canada. (2021). « Recensement 2021 », En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/pagecfang=F&SearchText=Monteregie&DGUIDlist=2021S05002435&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1&HEADERlist=0>, page consultée le 18 janvier 2023.

Table Itinérance Rive-Sud. (2022). « Rapport d'activités 2021-2022 », En ligne : https://www.tirs.ca/_files/ugd/a35e49_9bbbf1e1e804d7fbd441775db08a7c4.pdf, page consultée le 1er février 2023.

Tanguy, Adélaïde et Relais-Femmes. (2018). « ADS+ : Analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle », En ligne : <http://trajetvi.ca/files/publications/fiche-synthe-se-ads-finale.pdf>, page consultée le 31 janvier 2023.

TVA Nouvelles et Agence QMI. (2022). « Regards 2022 : assassinées parce qu'elles sont des femmes », TVA Nouvelles, En ligne : <https://www.tvanouvelles.ca/2022/12/28/regards-2022-assassinees-parce-quelles-sont-des-femmes>, page consultée le 20 janvier 2023.

BIBLIOGRAPHIE

- ¹ Le dernier rapport régional montréalais du Conseil du statut de la femme a été publié en 2015. Pour le consulter: Conseil du statut de la femme. (2015). « Portrait statistique : Égalité femmes-hommes – Montréal », En ligne : https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait_egalite_femmes_hommes_monteregie_2015.pdf, page consultée le 31 janvier 2023.
-
- ² Véronique Pronovost et TCGFM. (2019). « État des lieux régional : Analyse thématique de l'état de l'égalité en Montréal », En ligne : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4072987>, page consultée le 31 janvier 2023.
-
- ³ Considérant les difficultés d'accès aux données quantitatives, de courtes entrevues ont été réalisées avec des travailleuses du milieu communautaire de la Montérégie. Ces travailleuses œuvrent au sein d'organisations offrant des services aux femmes de la région. Ces entrevues visent à bonifier l'état des lieux en ajoutant des données qualitatives. Par ces entrevues, nous souhaitons reconnaître l'expertise des groupes communautaires locaux et régionaux.
-
- ⁴ Secrétariat à la condition féminine. (2022). « Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, 2022-2027 », Gouvernement du Québec, En ligne : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/plans-strategiques/Strategie-egalite-2022-2027.pdf>, page consultée le 27 mars 2023.
-
- ⁵ Adélaïde Tanguy et Relais-Femmes. (2018). « ADS+ : Analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle », En ligne : <http://trajetvi.ca/files/publications/fiche-synthe-se-ads-finale.pdf>, page consultée le 31 janvier 2023.
-
- ⁶ Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2022). « Occupation du territoire », En ligne : <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/monteregie/portrait-regional/occupation-du-territoire>, page consultée le 17 janvier 2023.
-
- ⁷ Jérôme Savary. (2021). « La Haute-Yamaska et Brome-Missisquoi entrent dans le giron de l'Estrie », En ligne : <https://www.latribune.ca/2021/07/08/la-haute-yamaska-et-brome-missisquoi-entrent-dans-le-giron-de-lestrie-bb1c-dec812110055c85446c36ca1de75?nor=true>, page consultée le 17 janvier 2023.
-
- ⁸ Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2022). Op. Cit.
-
- ⁹ Institut de la statistique du Québec. (2023). « Estimations de la population des municipalités de 25 000 habitants et plus », En ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/estimations-de-la-population-des-municipalites-de-25-000-habitants-et-plus>, page consultée le 17 janvier 2023.
-
- ¹⁰ Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2022). Op. Cit.
-
- ¹¹ La communauté d'Akwesasne est établie sur les territoires non-cédés de la Montérégie, de l'Ontario et de l'État de New York. Ainsi, « sur le plan administratif, cette communauté relève du bureau régional de l'Ontario de Services aux Autochtones Canada » et il n'est donc pas possible de savoir quelle proportion de cette communauté habite en territoire non-cédé montréalais. Gouvernement du Canada. (2022). « Les communautés autochtones au Québec », En ligne : <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1634312499368/1634312554965>, page consultée le 25 mars 2023.
-

- ¹² Il est à noter que la liste du CSF comprend toujours certaines ressources des MRC de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska. Conseil du statut de la femme. (2023). « Organismes ressources », En ligne : <https://csf.gouv.qc.ca/organismes-ressources/?groupe®ion=monteregie-16&competence=-1>, page consultée le 17 janvier 2023.
- ¹³ Laurence Cournoyer, Stéphanie Pache et TCGFM. (2022). « Santé et bien-être des femmes en Montérégie : Perspectives du milieu communautaire », en partenariat avec le Service aux collectivités de l'UQAM, En ligne : https://sac.uqam.ca/upload/files/TCGFM_SBEF_rapport_2022_WEB.pdf, page consultée le 1er février 2023.
- ¹⁴ Lorsque les travailleuses réfèrent les usagères à l'externe vers des ressources appropriées (santé mentale, dépendance, etc.), l'obstacle principal auquel elles font face est « le refus de prestations [de services] par ces ressources, notamment en raison des critères d'admission ou de leur capacité d'accueil ». Ibid., p. 25.
- ¹⁵ Ibid. Des témoignages ont été recueillis en ce sens dans le cadre de cette étude. Par contre, celle-ci n'a pas permis de mesurer l'ampleur du phénomène.
- ¹⁶ Véronique Pronovost et TCGFM. (2019). Op. Cit. La spécificité des facteurs de précarisation ainsi que l'enjeu de leur reconnaissance par l'État québécois sont abordées dans l'avis : Véronique Pronovost et TCGFM. (2016). « Pour en finir avec la féminisation de la pauvreté », dans le cadre de la Consultation publique en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale du ministère de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité sociale, disponible en ligne : <https://www.tcgfm.qc.ca/preview/1467314017-AVIS-pauvrete-FINAL.pdf>, page consultée le 31 janvier 2023.
- ¹⁷ La TCGFM, en partenariat avec une équipe de chercheuses de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et le Service aux collectivités (SAC), a publié un second volet à la recherche « Les représentations médiatiques des femmes aux élections municipales » s'inscrivant dans le projet « Plus de femmes en politique », financé par Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC). Voir : S. Panneton, V. Pronovost., C. Bouchard. C. Bourassa-Danseau et TCGFM. (2020). « Les représentations médiatiques des femmes aux élections municipales : Quels enjeux, quelles incidences pour les candidates? », UQAM / SAC / TCGFM, En ligne : [https://www.tcgfm.qc.ca/preview/TG_rapports%20\(phase2\)_HR_FINAL_3.pdf](https://www.tcgfm.qc.ca/preview/TG_rapports%20(phase2)_HR_FINAL_3.pdf), page consultée le 17 janvier 2023. Outre cette nouvelle publication, il est aussi possible de penser aux formations offertes par la TCGFM et d'autres organisations comme le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD) autour de la campagne électorale municipale de 2021, ainsi que la publication de l'outil « Le parcours de la candidate » mis à jour par la RTRGFQ. Voir : Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec. (2021). « Parcours de la candidate », 3e éd., En ligne : <http://www.reseautablesfemmes.qc.ca/wp-content/uploads/2020/11/Parcours-de-la-Candidate-2021-ACC-MAI.pdf>, page consultée le 23 janvier 2023.
- ¹⁸ Les données de cette section portant sur les résultats électoraux des élections provinciales de 2022 ont été colligées par la TCGFM à partir de la base de données d'Élections Québec (2022).
- ¹⁹ Jocelyne Richer. (2022). « Nombre record de femmes élues à l'Assemblée nationale », Le Soleil, En ligne : <https://www.lesoleil.com/2022/10/04/nombre-record-de-femmes-elues-a-lassemblee-nationale-83e959b9674fcaac-8f62c81e704f9792>, page consultée le 18 janvier 2023.
- ²⁰ Les données de cette section portant sur les résultats électoraux des élections municipales de 2021 ont été colligées par Véronique Pronovost à partir de la base de données du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2022).
- ²¹ Statistiques Canada. (2021). « Recensement 2021 », En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&SearchText=Monteregie&DGUIDlist=2021S05002435&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1&HEADERlist=0>, page consultée le 18 janvier 2023.
- ²² Ibid. Entre 22 000 et 25 000 personnes par région.

²³ Ibid.

²⁴ Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. (2021). « Présence et portraits régionaux des personnes immigrantes admises au Québec de 2010 à 2019 », En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-re-censement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&SearchText=Monteregie&DGUIDlist=2021S05002435&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1&HEADERlist=0>, page consultée le 18 janvier 2023.

²⁵ Ibid.

²⁶ Le courrier du Sud. (2019). « Agglomération de Longueuil : Une personne sur cinq est issue de l'immigration », Le Courrier du Sud, En ligne : <https://www.lecourrierdusud.ca/agglomeration-de-longueuil-une-personne-sur-cinq-est-un-immigrant/>, page consultée le 17 août 2022.

²⁷ Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence. (2021). « Les actes à caractère haineux au Québec : un état des lieux », En ligne : <https://info-radical.org/wp-content/uploads/2021/12/Rapport-CPRMV-dec2021-25.pdf>, page consultée le 20 janvier 2023, p. 29. Voir : Chinese Canadian National Council. (2021). « A Year of Racist Attacks: Anti-Asian Racism Across Canada One Year Into the Covid-19 Pandemic », En ligne : https://mcusercontent.com/9fbfd2cf7b2a8256f770fc35c/files/35c9daca-3fd4-46f4-a883-c09b8c12bbca/covidracism_final_report.pdf, page consultée le 20 janvier 2023.

²⁸ Service de police de l'Agglomération de Longueuil. (2020). « Rapport des activités 2020 », En ligne : https://cms.longueuil.quebec/sites/default/files/medias/documents/2021-07/Rapport%20des%20activit%C3%A9s_SPAL_2020_Web_3.pdf, page consultée le 20 janvier 2023, p. 23.

²⁹ Ibid.; Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence. (2021). Op. Cit.

³⁰ IDoreen Assad cité dans Radio-Canada. (2020). « Racisme et coronavirus : la police de Longueuil sert un avertissement dans les école », En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1505839/racisme-coronavirus-police-longueuil-lettre>, page consultée le 20 janvier 2023.

³¹ Bridges not Borders. « Qui traverse la frontière et d'où viennent-ils? », En ligne : <http://www.bridgesnotborders.ca/qui.html>, page consultée le 26 mars 2023.

³² Davide Gentile et Daniel Boily. (2023). « La pédiatrie sociale au service de centaines de migrantes du chemin Roxham », En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1950639/pediatrie-sociale-asile-chemin-roxham>, page consultée le 26 mars 2023.

³³ Ibid.

³⁴ Consciente que cet enjeu relève de dynamiques de pouvoir entre divers acteurs et actrices, l'auteurice de ce rapport a pris la décision d'anonymiser les témoignages afin de ne pas nuire au travail et aux efforts de concertation des personnes et des organisations qui ont décidé de prendre la parole afin de bonifier le portrait qualitatif effectué dans le cadre de cette sous-section.

³⁵ Mélissa Blais. (2015). « L'antiféminisme au Québec », L'Encyclopédie canadienne, En ligne : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/lantifeminisme-au-quebec>, page consultée le 20 janvier 2023.

³⁶ Ibid.

³⁷ Mélissa Blais. (2018). « Masculinisme et violences contre les femmes : une analyse des effets du contre-mouvement antiféministe sur le mouvement féministe québécois ». Thèse. Montréal, Université du Québec à Montréal.

- ³⁸ Gouvernement du Québec. (1995). « Prévenir, dépister. Contrer la violence conjugale », En ligne : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2000/00-807/95-842.pdf>, page consultée le 21 mars 2023.
- ³⁹ Le terme féminicide n'est pas reconnu dans le code criminel. Cela étant dit, il est possible que les chiffres présentés soient sous-représentatifs de la réalité en raison des limites de la loi. L'Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation. (2021). « Comprendre les meurtres de femmes et de filles liés au sexe et au genre au Canada en 2020 », En ligne : <https://femicideincanada.ca/cestunf%C3%A9micide2020.pdf>, page consultée le 20 janvier 2023.
- ⁴⁰ Claudia Berthiaume. (2021). « Homicides en 2021 : jamais autant de femmes tuées en 13 ans au Québec », Journal de Montréal, En ligne : <https://www.journaldemontreal.com/2021/12/30/homicides-en-2021-jamais-autant-de-femmes-tuees-en-13-ans-au-quebec>, page consultée le 20 janvier 2023.
- ⁴¹ TVA Nouvelles et Agence QMI. (2022). « Regards 2022 : assassinées parce qu'elles sont des femmes », TVA Nouvelles, En ligne : <https://www.tvanouvelles.ca/2022/12/28/regards-2022-assassinees-parce-que-elles-sont-des-femmes>, page consultée le 20 janvier 2023.
- ⁴² Conseil du statut de la femme. (2021). « Les violences faites aux femmes en période de crise sanitaire », En ligne : <https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/les-femmes-et-la-pandemie/societe/les-violences-faites-aux-femmes-en-periode-de-crise-sanitaire/>, page consultée le 31 janvier 2023.
- ⁴³ Ibid. Les demandes de services relatifs aux violences sexuelles aussi étaient en augmentation au cours des dernières années. De telle sorte que le Comité d'actions féministes de l'agglomération de Longueuil (CAFAL) a travaillé pendant quatre ans pour qu'une nouvelle ressource voit finalement le jour en 2022, soit le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de Longueuil. Voir : Juliette Poireau. (2022). Le CALACS de Longueuil voit le jour après quatre ans de travail », En ligne : <https://www.tvrs.ca/actualites/le-calacs-de-longueuil-voit-le-jour-apres-quatre-ans>, page consultée le 1er février 2023.
- ⁴⁴ Paula Dayan-Perez. (2022). « Avortement : des militantes manifestent devant un organisme », Le Soleil de Châteauguay, En ligne : <https://www.cybersoleil.com/avortement-des-manifestantes-denoncent-les-pratiques-dun-organisme-a-chateauguay/>, page consultée le 31 janvier 2023.
- ⁴⁵ Veronique Pronovost. (2013). « La droite chrétienne américaine : une analyse féministe foucauldienne des cas du pasteur Mark Gungor et du mouvement des centres d'aide à la grossesse » Mémoire. Montréal, Université du Québec à Montréal.
- ⁴⁶ Marissa Groguhé. (2019). « Centres antiavortement : « tromperie » et « manipulation » », En ligne : <https://www.lapresse.ca/actualites/sante/201901/03/01-5209807-centres-antiavortement-tromperie-et-manipulation.php>, page consultée le 26 mars 2023.
- ⁴⁷ Audrey Gonin, Véronique Pronovost et Mélissa Blais. (2014). « Enjeux éthiques de l'intervention auprès de femmes vivant une grossesse imprévue au Québec », en partenariat avec la Fédération du Québec pour le planning des naissances et le Service aux collectivités de l'UQAM, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- ⁴⁸ Laurence Cournoyer, Stéphanie Pache et TCGFM. (2022). Op. Cit.
- ⁴⁹ Céline Bellot. (2018). « Rendre visible l'itinérance au féminin », En ligne : <https://frq.gouv.qc.ca/histoire-et-rapport/rendre-visible-litinerance-au-feminin/>, page consultée le 21 mars 2023.
- ⁵⁰ Table Itinérance Rive-Sud. (2022). « Rapport d'activités 2021-2022 », En ligne : <https://www.tirs.ca/files/ugd/a35e499bbbf1e1ce804d7fbd441775db08a7c4.pdf>, page consultée le 1er février 2023.

⁵¹ Ibid.

⁵² Caroline Vohl dans Marie-Hélène Chartrand. (2022). « La crise du logement sévit à Longueuil », En ligne : <https://www.fm1033.ca/la-crise-du-logement-sevit-a-longueuil/>, page consultée le 22 mars 2023.

⁵³ Ibid.

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ Référence vers le comité logement, accompagnement et soutien en lien avec le tribunal administratif du logement, recherche de loyer abordable, recherche de logements sociaux.

⁵⁶ Aide juridique, programme d'aide sociale, etc.

⁵⁷ Gabrielle Pitre et TCGFM. (2020). « Conciliation emploi-famille + : De l'exploration à l'appropriation », Webinaire de la TCGFM.

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ Les données présentées dans cet encadré proviennent de Gabrielle Pitre. (2020). Op. Cit.

⁶¹ Finalement, 14% des personnes répondantes ne savent pas si l'organisation pour laquelle elles travaillent disposent d'une telle politique.

⁶² Ibid.

⁶³ La TCGFM est membre de la Coalition et a participé activement à la réalisation de cette étude.

⁶⁴ Sophie Dubois-Paradis et Martin Tétu. (2021). « Étude sur la conciliation famille-travail-études des Québécois-e-s en contexte de pandémie », En ligne : https://ccfte.files.wordpress.com/2021/06/ecc81tude_conciliationfamilletravail-lecc81tudes_ccftecc81_dubois-tecc81tu_avecannexes-1.pdf, page consultée le 23 mars 2023.

⁶⁵ Ibid.

⁶⁶ Ibid.

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Gabrielle Pitre et TCGFM. (2020). Op. Cit.

⁶⁹ Les données contenues dans cette sous-section proviennent de : Laurence Cournoyer, Stéphanie Pache et TCGFM. (2022). Op. Cit.

⁷⁰ Laurence Cournoyer, Stéphanie Pache et TCGFM. (2022). Op. Cit., p. 13.

⁷¹ Ibid., p.13.

⁷² Tiré de : Gouvernement du Québec (2020). « Santé et bien-être des femmes : Plan d'action 2020-24 », En ligne : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-730-01W.pdf>, page consultée le 25 mars 2023.

⁷³ Laurence Cournoyer, Stéphanie Pache et TCGFM. (2022). Op. Cit.

⁷⁴ Nous choisissons d'inclure les demandes de soutien en logement et en emploi puisque selon notre définition de la santé, ces éléments représentent des déterminants pouvant avoir un impact direct sur la santé et le bien-être

d'une personne. Les déterminants de la santé sont imbriqués : la perte d'une source de revenus principale peut se traduire en incapacité à payer le loyer et les autres factures mensuelles. La précarité financière fait partie des facteurs de vulnérabilité personnelle.

⁷⁵ Ibid., p. 24.

⁷⁶ Ibid., p. 26.

⁷⁷ Ibid., p. 25.

⁷⁸ Ibid., p. 28.

⁷⁹ Ibid., p. 4.

⁸⁰ Ibid., p. 29.

⁸¹ Ibid., p. 29.

Ce document a été produit grâce au soutien financier du



**Table de concertation
des groupes de femmes
de la Montérégie**

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS :

www.tcgfm.qc.ca

Courriel : info@tcgfm.qc.ca

Téléphone : **514.562.2436**

